



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PREAVIS MUNICIPAL N° 04 – 2016

« Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la route de Daillens »

La commission composée de M. Paltenghi (président), ainsi que de MM. Bommottet (excusé), Durussel, Guignard, Haymoz, Marcoz, et Mouquin s'est réunie le mardi 4 mars 2016 à la maison de commune en présence de M. Besson (syndic) et M. Pollien pour la municipalité.

Lors de cette séance, MM. Besson et Pollien nous ont présenté le préavis en détail. Nous les remercions pour la clarté de leur présentation, ainsi que pour leur transparence concernant ce dossier. A l'issue de cette présentation, la commission des finances a siégé sans la municipalité afin d'établir son rapport.

La commission des finances constate que la Commune de Penthaz, avec ce préavis, augmenterait son endettement, mais elle est en mesure d'absorber les charges annuelles liées à ce projet.

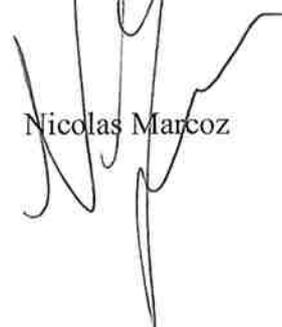
Le plafond d'endettement pour la législature avait été fixé à CHF 9'000'000.-, arrêté lors de la séance du Conseil Communal du 15 décembre 2011. Dans ce préavis 05b-2011, la Municipalité s'est engagée à ce que ce plafond et la mise à jour du solde disponible se fasse au cours de la législature pour chaque demande de crédit nécessitant le recours à l'emprunt bancaire.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances propose au Conseil communal d'accepter le préavis municipal N° 04 - 2016 tel que présenté.

Le Président


Jean-Jacques Paltenghi

Le Rapporteur


Nicolas Marcoz